



## Politiques environnementales de l'EPEAT

Les appareils multifonctions et les imprimantes de Konica Minolta sont couverts par la norme 2017 de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. (IEEE) sur l'évaluation environnementale de l'équipement d'imagerie (IEEE 1680.2a™-2017/2018). Les renseignements cidessous décrivent les politiques environnementales en vigueur qui s'appliquent aux appareils d'imagerie offrant des fonctions d'impression, de copie, de télécopie ou de numérisation.

### Garantie et disponibilité des pièces de rechange pour l'équipement d'imagerie :

Conformément aux exigences de l'EPEAT, Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Ltée fournit à ses clients des renseignements sur la réparation et le remplacement des produits commerciaux et grand public dans des documents au point de vente. Ces renseignements demeurent accessibles pendant au moins un an pour les produits grand public et trois ans pour les produits commerciaux. De plus, Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Ltée offre des pièces de rechange pour ses produits homologués EPEAT pendant au moins sept ans après la fin de leur production. Pour en savoir plus sur ces programmes, communiquez avec le centre de service à la clientèle de Konica Minolta par téléphone au 1 800 263-4410 ou par courriel à [gcs@bt.konicaminolta.ca](mailto:gcs@bt.konicaminolta.ca).

Recyclage des consommables : Au moins 75 % des plastiques récupérés par Konica Minolta sont recyclés et/ou remis en état, et pas plus de 25 % de ces plastiques récupérés ne sont traités par des méthodes de valorisation énergétique des déchets. Aucune bouteille de toner, cartouche ou toner usagé de Konica Minolta n'est envoyé à la décharge ou incinéré. Les méthodes d'élimination et les quantités pour les services de reprise des consommables des années civiles 2020 et 2023 sont les suivantes :

## Konica Minolta Canada Services de reprise de cartouches et de contenants

### Poids totaux/pourcentages de matériaux collectés par méthode d'élimination

Plage de dates : 1/1/2020 à 12/31/2020

Année : 2020

	Réutilisation	Recyclage	Valorisation énergétique	Entreposage – En attente de traitement	Incinération	Enfouissement
tonnes métriques	32,54	159,92	0,04	40,97	0,00	0,00
pourcentage	13,94%	68,50%	0,02%	17,55%	0,00%	0,00%

Total des matériaux collectés : 233,5 tonnes métriques

Total des plastiques recyclés : 97,3 tonnes métriques

Total des autres matériaux recyclés : 62,7 tonnes métriques

Pourcentage de cartouches remanufacturées: 28%

Plage de dates : 1/1/2021 à 12/31/2021

Année : 2021

	Réutilisation	Recyclage	Valorisation énergétique	Entreposage – En attente de traitement	Incinération	Enfouissement
tonnes métriques	31,88	166,02	0,08	40,13	0,00	0,00
pourcentage	13,39%	69,72%	0,03%	16,85%	0,00%	0,00%

Total des matériaux collectés : 238,1 tonnes métriques

Total des plastiques recyclés : 101,6 tonnes métriques

Total des autres matériaux recyclés : 64,5 tonnes métriques

Pourcentage de cartouches remanufacturées: 26%

Plage de dates : 1/1/2022 à 12/31/2022

Année : 2022

	Réutilisation	Recyclage	Valorisation énergétique	Entreposage – En attente de traitement	Incinération	Enfouissement
tonnes métriques	54,41	123,13	0,09	68,51	0,00	0,00
pourcentage	22,11%	50,02%	0,04%	27,83%	0,00%	0,00%

Total des matériaux collectés : 246,1 tonnes métriques

Total des plastiques recyclés : 76,0 tonnes métriques

Total des autres matériaux recyclés : 47,1 tonnes métriques

Pourcentage de cartouches remanufacturées: 39%

Plage de dates : 1/1/2023 à 12/31/2023

Année : 2023

	Réutilisation	Recyclage	Valorisation énergétique	Entreposage – En attente de traitement	Incinération	Enfouissement
tonnes métriques	54,67	96,81	0,06	68,83	0,00	0,00
pourcentage	24,81%	43,94%	0,03%	31,23%	0,00%	0,00%

Total des matériaux collectés : 220,4 tonnes métriques

Total des plastiques recyclés : 59,5 tonnes métriques

Total des autres matériaux recyclés : 37,3 tonnes métriques

Pourcentage de cartouches remanufacturées: 46%

Pour obtenir de l'information ou de l'aide à propos du programme Clean Planet et de la procédure de retour des consommables de Konica Minolta, visitez le site Web du programme : <http://konicaminolta.ca/fr/business/clean-planet> or email [collect@cloverenvironmental.com](mailto:collect@cloverenvironmental.com).

**Consommables d'une autre marque** : Les produits de Konica Minolta ne sont pas conçus pour empêcher l'utilisation de cartouches ou de contenants de toner d'autres fabricants. De plus, les cartouches et contenants de toner de Konica Minolta ne sont pas conçus pour empêcher leur réutilisation ou leur recyclage. Toutefois, si l'utilisation de cartouches ou de contenants de toner d'autres fabricants risque d'endommager l'appareil ou de nécessiter un entretien excessif, Konica Minolta cessera de fournir des services de réparation ou d'entretien pour l'appareil en question, après en avoir avisé le client. En installant des cartouches ou des contenants de toner d'un autre fabricant sur son appareil Konica Minolta, le client accepte de payer les réparations ou les modifications nécessaires.

**Types de papier** : Les appareils multifonctions et les imprimantes Konica Minolta prennent en charge le papier fait de matières renouvelables utilisé couramment dans les bureaux, le papier recyclé pré-consommation et post-consommation, et le papier sans chlore. Pour en savoir plus, consultez le guide des supports de Konica Minolta.

**Service de reprise de produits** : Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Ltée offre un service national de reprise pour la réutilisation, la remise à neuf et le recyclage des produits inscrits au programme EPEAT ou homologués EPEAT ainsi que pour toutes les imprimantes grand public, qu'elles soient homologuées EPEAT ou non. Les frais qui y sont associés peuvent être assumés par le client ou par Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Ltée, selon le contrat (location ou autre). Pour utiliser ce service, écrivez à [recycling@bt.konicaminolta.ca](mailto:recycling@bt.konicaminolta.ca).

Veillez noter que les exigences de recyclage des déchets électroniques varient d'un endroit à l'autre. Les programmes régionaux et provinciaux ont différentes dispositions quant au recyclage de l'équipement d'imagerie. Pour recycler un appareil de Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Ltée dans le cadre de l'un de ces programmes, écrivez à [recycling@bt.konicaminolta.ca](mailto:recycling@bt.konicaminolta.ca).

**Service de reprise d'emballages** : Konica Minolta offre gratuitement un service national de reprise d'emballages sans fibres pour les produits homologués EPEAT vendus directement aux clients du secteur commercial. Ces emballages sont recueillis par la succursale Konica Minolta la plus près et acheminés à un centre de recyclage à proximité. Pour utiliser ce service écrivez à [recycling@bt.konicaminolta.ca](mailto:recycling@bt.konicaminolta.ca).

**Information pour les recycleurs** : Si votre entreprise est un recycleur ou un mandataire autorisé de Konica Minolta et que vous avez besoin d'instructions de démontage pour un produit de Konica Minolta homologué EPEAT, écrivez aux responsables du programme Clean Planet à l'adresse [recycling@bt.konicaminolta.ca](mailto:recycling@bt.konicaminolta.ca).